



**ADMINISTRATION DE LA SÉCURITÉ
ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT DES
SERVICES SOCIAUX DU DISTRICT DE COLUMBIA
*Remplacement des prestations du***

RÉSERVÉ
Date de réception : _____
Nom du SSR : _____

Instructions :

Si vous avez perdu de la nourriture achetée avec les prestations du Programme d'aide nutritionnelle supplémentaire (SNAP) du District de Columbia (DC) à la suite de circonstances malheureuses, l'Administration de la sécurité économique (ESA) du Département des services sociaux (DHS) peut être en mesure de remplacer vos prestations SNAP. L'ESA peut remplacer au maximum un mois de prestations SNAP.

Les circonstances malheureuses affectant le ménage comprennent les éléments suivants :

- Tempête violente
- Inondation
- Panne d'électricité d'au moins 4 heures
- Incendie
- Panne de réfrigérateur ou de congélateur

Pour demander le remplacement de vos prestations SNAP en raison de circonstances malheureuses affectant le ménage :

- Remplissez le formulaire ci-joint et envoyez-le à l'ESA dans les **10 jours suivant la perte** des denrées alimentaires achetées avec vos prestations SNAP.
- OU**
- Vous pouvez contacter le centre d'appel pour les prestations publiques de l'ESA au (202) 727-5355 (si vous avez une déficience auditive, vous pouvez appeler le numéro ATS/ATME 711 (855) 532 5465) ou vous rendre en personne dans un Centre de service pour signaler la perte des denrées, oralement ou par écrit dans les **10 jours suivant la perte de nourriture**. Après votre déclaration initiale, vous aurez **10 jours** pour remplir et envoyer le formulaire ci-joint à l'ESA.

Vous pouvez soumettre le formulaire ci-joint dûment rempli comme suit :

Voie électronique	Courrier postal	Dépôt à un Centre de service	Fax
https://districtdirect.dc.gov/ ou Application mobile District Direct Boutiques Apple ou Google Play	Department of Human Services Case Record Management Unit P.O. Box 91560 Washington, DC 20090	Anacostia 2100 Martin Luther King Avenue SE : Congress 4049 South Capitol Street SW Heights : 645 H Street NE H Street :	(202) 671-4400

Après avoir reçu le formulaire ci-joint, l'ESA devra vérifier que les circonstances malheureuses affectant le ménage se sont bien produites. L'ESA peut contacter une tierce partie ou se rendre sur place pour procéder à cette vérification.

L'ESA doit émettre des prestations SNAP de remplacement dans les 10 jours suivant votre déclaration de perte de denrées alimentaires achetées avec des prestations SNAP ou dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du formulaire ci-joint, la date la plus tardive étant retenue.

L'ESA peut refuser votre demande de prestations SNAP de remplacement si vous ne signalez pas la perte des denrées alimentaires achetées avec des prestations SNAP dans les 10 jours suivant les circonstances malheureuses affectant le ménage ou si la demande de prestations de remplacement apparaît frauduleuse au vu de la documentation disponible.



ADMINISTRATION DE LA SÉCURITÉ
ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT DES
SERVICES SOCIAUX DU DISTRICT DE COLUMBIA
Remplacement des prestations du

RÉSERVÉ

Date de réception : _____

Nom du SSR : _____

Remplissez et signez ce formulaire sous peine de parjure afin d'achever la procédure de déclaration de perte de denrées alimentaires achetées avec vos prestations du Programme d'aide nutritionnelle supplémentaire (SNAP) du District de Columbia (DC) en raison de circonstances malheureuses affectant le ménage, et pouvoir bénéficier de prestations de remplacement.

Vos informations :

Nom complet : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro du dossier : _____

Circonstances malheureuses affectant le ménage et perte de nourriture :

Circonstances malheureuses : Tempête violente Inondation Panne d'électricité Incendie Autre : _____

Date(s) des circonstances malheureuses : _____

Valeur estimée de la perte des denrées alimentaires achetées avec les prestations SNAP : \$ _____

Avertissement de sanctions :

Nous pouvons vérifier les informations que vous fournissez dans ce formulaire auprès des autorités fédérales, locales et de l'État, afin de nous assurer qu'elles sont exactes. Si l'une des informations que vous avez fournies est fausse, nous pouvons mettre fin à vos prestations SNAP et vous pouvez faire l'objet de poursuites pénales pour avoir fourni de manière délibérée des informations inexactes.

Si vous enfreignez intentionnellement ces règles, vous risquez une amende et une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 20 ans de prison. Vous pouvez également vous voir retirer vos prestations pendant une période d'un an à la première infraction, de deux ans à la deuxième et un retrait définitif à la troisième infraction. Si vous mentez au sujet de votre identité ou de votre résidence dans le District, vous ne pourrez plus bénéficier de prestations SNAP pendant dix ans. Si vous vendez ou échangez vos prestations SNAP pour des stupéfiants, vous pourrez voir vos prestations suspendues pendant deux ans à la première infraction et de façon permanente à la deuxième infraction, si vous êtes reconnu(e) coupable par un tribunal. Si vous utilisez ou recevez des prestations dans le cadre d'une transaction impliquant la vente d'armes à feu, de munitions ou d'explosifs, ou si vous vous livrez à un trafic représentant 500 dollars ou plus de prestations, vous risquez de perdre définitivement vos prestations dès la première infraction, si vous êtes reconnu(e) coupable par un tribunal. Les règles à respecter sont les suivantes :

- Ne pas mentir ou cacher des informations pour obtenir des prestations SNAP ;
- Ne pas troquer ou vendre vos prestations SNAP ;
- Ne pas utiliser les prestations SNAP de quelqu'un d'autre ;
- Ne pas acheter d'alcool, de tabac ou d'autres produits interdits avec les prestations SNAP.



**ADMINISTRATION DE LA SÉCURITÉ
ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT DES
SERVICES SOCIAUX DU DISTRICT DE COLUMBIA**
Remplacement des prestations du

RÉSERVÉ

Date de réception : _____

Nom du SSR : _____

Certification et signature :

J'atteste et déclare, sous peine de parjure, que les informations contenues dans le présent formulaire sont exactes et que les denrées alimentaires achetées avec mes prestations SNAP ont été détruites à la suite de circonstances malheureuses mentionnées dans le présent formulaire. Je comprends que si j'enfreins délibérément les règles, je risque de perdre mes prestations, de payer une amende et/ou d'aller en prison. Je comprends qu'en cas d'utilisation non autorisée des prestations SNAP, je peux faire l'objet d'une disqualification administrative et/ou de poursuites judiciaires. J'autorise par la présente vos services à vérifier toutes les informations que j'ai fournies dans le cadre de cette demande de remplacement de prestations SNAP. Je comprends que j'ai droit à une audience équitable si ma demande de prestations SNAP de remplacement est refusée ou retardée et que les prestations de remplacement ne seront pas délivrées tant que la décision de l'audience équitable n'aura pas été rendue. Je comprends que si je ne signe pas ce formulaire et ne le renvoie pas à l'ESA dans les dix (10) jours suivant la date de déclaration de la perte, l'ESA ne remplacera pas les prestations SNAP.

Signature :

Date :
